

SAS AF Le Germain

Exercice clos le 31/12/2025

Siège social : 127 rue Sainte 13007 MARSEILLE

SAS au capital de 500 euros- Siret 92779715900013 - APE 5610A

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUILLET 2026

Le 16 juillet 2026 à 17 heures, les actionnaires de la SAS AF Le Germain, au capital de 500 euros, se sont réunis au siège social 127 rue Sainte 13007 MARSEILLE en assemblée extraordinaire.

Étaient présents :

- MME VENZONI Christine demeurant 10b rue Laurent Fauchier à AIX EN PROVENCE titulaire de 48 actions.
- MME CASSANDRI Marianne demeurant 62 Quai du Port à MARSEILLE titulaire de 40 actions.
- M. BENHAYOUN Joseph demeurant 288 rue d'Endoume à MARSEILLE titulaire de 12 actions.

L'assemblée est présidée par Mme VENZONI Christine, présidente.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée constate que les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social suite à l'arrêté des comptes 2025. Elle décide de maintenir l'activité malgré les pertes et rejette la possibilité de procéder à une dissolution anticipée de la société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par la présidence et visé par plusieurs des actionnaires présents à l'assemblée.

MME VENZONI Christine



M. BENHAYOUN Joseph



MME CASSANDRI Marianne

